

138 parlementaires européens demandent à l'UE d'agir contre la colonisation et la dépossession forcée des Palestiniens à Masafer Yatta

Description



138 parlementaires européens de 12 pays de l'Union européenne (issus des parlements nationaux et du Parlement européen) ont écrit Josép Borell, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Cette lettre traite de la situation en Palestine, notamment de deux décisions israéliennes qui constituent toutes deux de graves violations du droit international : le plan de colonisation E1 et les possessions forcées et démolitions planifiées et continues de certaines des communautés palestiniennes les plus vulnérables à Masafer Yatta, région située dans les collines du sud de Hébron.

La lettre a été coordonnée par le Réseau Européen Parliamentariens for Israeli-Palestinian Equality (EPIPE), dont Caabu (Council for Arab-British Understanding) assure le secrétariat.

Lire intégralité de la lettre datant du 12 juillet 2022 : Nous vous écrivons au sujet de la situation extrêmement grave dans le Territoire palestinien occupé en ce qui concerne deux décisions israéliennes récentes qui constituent toutes deux de graves violations du droit international. Elles auront un impact considérable sur les droits de l'homme des communautés palestiniennes vulnérables et menaceront les dernières chances de la solution à deux États privilégiée par l'UE. Les autorités israéliennes vont de l'avant avec le plan de colonisation apocalyptique E1. Le comité de planification de Cisjordanie approuvera probablement E1 le 12 septembre. S'il est approuvé, nous serons à deux coups de crayon de sa pleine validité légale. Le plan E1 peut être promulgué en quelques minutes, à tout moment et sans avertissement préalable. L'Union européenne et les États-Unis sont toujours opposés avec succès, estimant qu'il s'agit d'une « ligne rouge ». En raison de sa taille et de son emplacement, E1 diviserait la Cisjordanie, séparerait Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie et rendrait impossible la création d'un État palestinien indépendant et souverain viable. Elle entraînerait également la dépossession forcée de milliers de membres des communautés d'origine palestiniens. La dépossession forcée est également en cours suite à la décision de la Cour suprême du 4 mai concernant Masafer Yatta dans les collines du sud de Hébron. Ces communautés vivent sous la menace d'une démolition depuis les années 1980 et 700 d'entre elles ont effectivement été expulsées pendant une période en 1999. Comme pour E1, il s'agit d'une grave violation du droit international qui pourrait entraîner la dépossession forcée de plus de 1 100 Palestiniens, dont 569 enfants. Israël a déjà commencé les démolitions. Ces actions soutiennent l'annexion continue du territoire palestinien par Israël et renforceront la réalité d'un État unique aux droits inhérents et à l'occupation

perpétuelle. Cela a conduit les organisations de défense des droits de l'homme à qualifier cette situation d'apartheid. Nous demandons instamment à l'UE, à tous les niveaux, de s'opposer à tous les processus de dépossession forcée des Palestiniens, y compris ces deux mesures et l'intensification des activités de colonisation à Jérusalem-Est à Sheikh Jarrah et Silwan, dans les termes les plus forts possibles. Si nous ne le faisons pas, nous mettrons en péril les futures chances de paix et minerons davantage le système international fondé sur des règles. Seule une réponse urgente et vigoureuse de l'UE et de ses partenaires aura une chance d'empêcher ces mesures, que le gouvernement israélien n'a pas besoin et ne doit pas prendre. Le message adressé au nouveau Premier ministre israélien doit être clair : ne faites pas avancer les projets illégaux et inacceptables de E1 et Masafer Yatta.

Trad. AFPS

Source : [Association France Palestine Solidarité](#)

date création

2022/07/20